

## **DECISION DU MAIRE DE BRON**

Numéro : 20230510DEC059

Objet: Aménagement d'un bar- Espace Albert Camus

**Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,**

**VU** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** la procédure adaptée ouverte réalisée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique, relative à l'aménagement d'un bar -Espace Albert Camus – lot 7 : Désamiantage,

**VU** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 25 avril 2023,

**VU** le rapport d'analyse des offres,

### **DECIDE**

**Article 1** : de signer le marché public suivant :

- Titulaire : EGD RHONE ALPES – 69120 VAULX-EN-VELIN
- Dénomination du marché : Aménagement d'un bar – Espace Albert Camus
- Lot 7: Désamiantage
- Montant: 21 141,60 € HT
- Durée : 3 mois
- procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

**Article 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

**Article 4 :** Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

**Fait à BRON, le**

**Jérémie BREAUD,**

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230516-20230510DEC059-AU

**BRON**  
Tradition & Innovation

S<sup>2</sup>LOW

VILLE DE BRON  
Direction des Affaires Juridiques  
Et de la Commande Publique

**PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

mardi 25 avril 2023

Objet de la consultation :

**Aménagement bar Espace Albert Camus – lot 7**

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1,  
R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

